

**ENSEMBLE**

Ville de Marseille



# POLICE MUNICIPALE

27 mars 2025

## CYCLES DE TRAVAIL

*Lors du CST du 26 mars 2025, nous avons profité du rapport présenté sur les cycles de certaines brigades pour rappeler notre position sur le cycle de travail de la brigade de jour qui va faire l'objet des discussions annoncées par le courrier de la DRH le 14 mars dernier (cf. au verso)*

### NOTRE INTERVENTION LORS DU CST

Nous constatons que l'engagement de Monsieur l'Adjoint à la sécurité, pris en fin d'année 2024, d'entamer des discussions dès janvier 2025 sur l'ensemble des cycles de la PM n'a pas été respecté par l'administration: aucune discussion globale et générale sur l'ensemble des brigades n'a démarré en janvier 2025, seuls quelques cycles épars sont présentés à ce CST, sans véritable consultation des agents concernés (*nous avons vérifié directement auprès de ceux-ci*)

Des réunions de travail sont à ce jour seulement annoncées pour la brigade de jour sans calendrier ni détails sur la méthode de concertation.

Nous sommes donc très inquiets sur la suite de ce dossier de révision des cycles de la PM. Nous craignons en effet que ne se reproduisent les mêmes errements des pseudo discussions sur le régime indemnitaire. Ceux-ci ont généré la colère de la majorité des policiers municipaux, et les événements de fin d'année 2024 qui, nous le rappelons, auraient pu être évités si l'administration avait été à la hauteur lors des négociations.

Nous demandons des garanties sérieuses, écrites et sans ambiguïté sur les modalités de concertation concernant les cycles de travail de la brigade de jour :

- un calendrier qui devra être respecté,
- un véritable dialogue avec les agents via un sondage interne et l'association des personnels choisis de façon transparente par l'administration mais aussi désignés par chaque organisation syndicale,
- l'association régulière des organisations syndicales aux réunions de travail (*et pas seulement de présentation*), et des comptes-rendus écrits de ces réunions,
- l'engagement de rejeter tout cycle qui n'emporterait pas la majorité des suffrages des agents concernés (*comme cela a été le cas lors de la révision des cycles des BMDP*)

La confiance est rompue avec l'administration sur ce dossier. Elle est aussi particulièrement fragilisée depuis que la municipalité a osé déposer une plainte contre x, dirigée néanmoins contre ses propres policiers municipaux, une première en France !

Les négociations sur les cycles de travail constituent une occasion pour la Municipalité de recouvrer la confiance perdue de la majorité de ses agents de PM. Il est temps de revenir dans un environnement apaisé.

Nous comptons d'ailleurs sur vous Monsieur le DGS pour reprendre ce dossier en toute objectivité .

ENSEMBLE  
Ville de Marseille



ENSEMBLE CFTC CFE CGC

2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille 04 65 85 97 45 [ensemblecgccftc@gmail.com](mailto:ensemblecgccftc@gmail.com)



# COURRIER DU DRH RELATIF À L'OUVERTURE DE DISCUSSIONS SUR LE CYCLE DE TRAVAIL DE LA BRIGADE DE JOUR.



Direction Générale Adjointe  
Transformer nos Pratiques  
Le Directeur des Ressources Humaines

Marseille, le 14 mars 2025

Note à l'attention de :

Mesdames et Messieurs  
les Secrétaires Généraux  
des Organisations Syndicales élues au CST

**Objet : Concertation sur le cycle de travail de la Brigade de jour de la Police Municipale**

Comme cela a été annoncé par M.Ohanessian, Adjoint au Maire de Marseille en charge de la Tranquillité publique, de la prévention, du Bataillon de Marins Pompiers et de la sécurité, lors des concertations de 2024 relatives à l'organisation du temps de travail et la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire, l'administration ouvre un cycle de concertations dédié au cycle de travail de la brigade de jour, co-piloté par la DPMS et la DRH.

Si la perspective est d'intégrer les week-ends dans le cycle, la volonté est de déployer en amont un large dialogue afin d'aboutir à un équilibre permettant de concilier objectifs de services publics et qualité de vie au travail.

La démarche visera donc à associer toutes les organisations syndicales élues au CST pour ces séries de réunions.

En parallèle, des agents des brigades de jour seront également écoutés et associés, en groupes de travail, au cours de plusieurs séances.

Il s'agira de travailler sur plusieurs scénarii, et d'en formuler les avantages et les inconvénients au regard des nécessités de service, ainsi que des remontées des agents.

Le premier cycle de rencontres avec les organisations syndicales débutera très prochainement, le Service Relations Sociales vous contractera pour identifier des créneaux.

Vous pouvez dès à présent nous faire parvenir, par écrit, vos propositions sur le sujet.

Matthieu CORDIER

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL, C'EST AUSSI NOTRE COMBAT !